

Communiqué de presse - Xeme Conférence alpine

La conférence alpine d'Evian réunit les 11 et 12 mars les ministres représentant les 8 états-parties à la Convention alpine (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Slovénie, Suisse). La Convention alpine est un traité international qui promeut le développement durable dans les des Alpes et favorise les coopérations interrégionales entre les pays alpins.

Cette conférence clôt deux ans de présidence française marquée par la priorité accordée au changement climatique dans les Alpes et à la promotion du tourisme durable dans l'arc alpin.

L'ordre du jour de la Conférence prévoit l'adoption d'un plan d'action contenant des mesures concrètes pour la mitigation et l'adaptation aux changements climatiques, deux ans après la déclaration des Ministres adoptée lors de la Conférence alpine d'Alpbach (Autriche).

Les Ministres doivent également adopter le deuxième Rapport sur l'état des Alpes (sur le thème de l'eau). Ils discuteront des activités des groupes de travail et plates-formes, sur les thèmes des transports, risques naturels, réseau écologique et patrimoine mondial de l'UNESCO.

Durant la conférence ministérielle, les meilleures initiatives de tourisme durable de l'année 2008 recevront un prix spécial de la part de la Convention alpine.

Pour plus d'information : Marcella Morandini 0043-650-5885893